

**MASTER**

MENTION

Droit privé

PARCOURS-TYPE

Contrats et responsabilité des professionnels

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 38206

120 crédits - 4 semestres

Mention :Jérôme JULIEN, *Professeur des universités*Parcours-type :Céline MANGEMATIN, *Professeure des universités*
Bérénice de BERTIER de LESTRADE, *Maître de conférences*

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/ Formation initiale Formation continue Formation ouverte à distance Formation en alternance**PRESENTATION**

Les semestres 1 et 2 offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique. Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers.

Ils ont pour vocation :

- De permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques afin qu'ils puissent facilement devenir « opérationnels ».
- De permettre aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre des recherches théoriques, commençant par la rédaction d'un mémoire, mais pouvant ensuite donner lieu à une thèse. Les secteurs d'emploi concernés sont vastes. En effet, les questions liées à la rédaction de contrats et à la responsabilité y afférente, ou à la responsabilité des acteurs de la vie économique dans leurs activités professionnelles, concernent tous les secteurs d'activité envisageables. A cela s'ajoute que le développement des logiques indemnitaires pousse à un accroissement des contentieux en responsabilité, notamment à l'égard des professionnels du tertiaire, c'est-à-dire les prestataires de services. L'exemple actuel des actions en responsabilité contre les intermédiaires financiers (conseils financiers, courtiers en assurance et banque) en est une illustration.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Acquérir une solide culture juridique en approfondissant et en complétant les connaissances dans les matières fondamentales au niveau 1 (comme droit des contrats spéciaux, droit pénal, droit international privé, droit processuel, droit patrimonial de la famille...), par l'acquisition de nouvelles compétences au niveau 2, en droit interne, international et comparé, ainsi que sur des thématiques spécifiques ;
- Repérer dans un texte les concepts fondamentaux du droit, les analyser et les mettre en perspective (nationale, supranationale, historique) ;
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications ;
- Identifier les modes de résolution des conflits (judiciaire ou alternatifs, notamment par la création d'un cours de Modes alternatifs de règlement des conflits au niveau 1).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit privé sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38206/>

MÉTIERS VISÉS : les débouchés professionnels sont variés ; Avocat-conseil exerçant tant en structure individuelle qu'en cabinet, que celui-ci soit traditionnel ou « d'affaires » ; Organisation professionnelle de type privé ou public ; Services juridiques d'une entreprise.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 471h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
<p>UE Matières obligatoires S1 (4 matières) – 132h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>1 matière renforcée au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>2 matières non renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM <p>UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des assurances – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des - différends * – 18h CM + 3h TD <p>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour l'année) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD 	<p>UE Matières obligatoires S2 (4 matières) – 132h CM + 27h TD</p> <p>2 matières renforcées au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD <p>2 matières non renforcées (différentes des matières renforcées déjà choisies) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM - Droit patrimonial de la famille – 33h CM <p>UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit international privé 2 – 30h CM - Droit des entreprises en difficultés – 33h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Contentieux administratif – 30h CM <p>UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

* Matière en innovation pédagogique

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 262h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 248h CM	SEMESTRE 4 – 14h CM
<p>UE Enseignements fondamentaux – 65h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats internes – 10h - Contrats internationaux – 10h - Droit européen des contrats – 10h - Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé – 10h - Théorie générale des responsabilités professionnelles – 15h - Rédaction des contrats internes et internationaux – 10h <p>UE Enseignements complémentaires – 58h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats du commerce électronique – 10h - Responsabilités spéciales des professionnels – 18h - Contrats spéciaux – 10h - Modes alternatifs de règlements des conflits – 20h <p>UE Séminaires professionnels – 125h CM</p> <p>Responsabilité des professionnels du droit – 11h CM</p> <p>Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques – 74h CM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'arbitrage commercial – 10h - Nouvelles pratiques contractuelles – 10h - Secteur spatial – 4h - Secteur de la santé – 5h - Secteur des transports – 6h - Baux civils et commerciaux – 17h - Contrats et responsabilités en droit bancaire et financier – 10h - Contrats de travail – 6h - Contrats publics – 6h <p>Risques et assurances – 20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurance de responsabilité – 5h - L'assurance outil de la gestion des risques – 5h - Techniques d'assurance – 5h - Assurances de l'entreprise – 5h <p>Conférences – 20h</p>	<p>UE Orientation – 14h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du mémoire et du rapport de stage – 7h30 CM - Tutorat – 6h30 CM <p>- 1 voie au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : rédaction et soutenance du mémoire de recherche. L'étudiant définit un projet de recherche avec le responsable de la spécialité et suit les séminaires de formation à la recherche documentaire et de raisonnement juridique. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le Directeur de thèse, avis favorable du Directeur de l'équipe d'accueil, du Directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du Président de l'université.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 99

Seconde année de master :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd07@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 75

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35